

Résidences Wallonie-Bruxelles à La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon

Appel à candidatures pour l'année 2024

Dans le cadre de la convention signée entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon – Centre national des Écritures du Spectacle –, un **appel à candidatures** est lancé pour l'attribution de 4 bourses :

- **3 bourses de résidence destinées à l'écriture d'un texte dramatique** (tout public, jeunes publics, marionnettes...) – bourses octroyées par le Service de la Promotion des Lettres ;
- **1 bourse de résidence pour un projet pluridisciplinaire** (associant au moins deux artistes dont un auteur ou une autrice à une ou un plasticien, musicien, metteur en scène...) – bourse octroyée par WBI.

Cet appel concerne des résidences d'une durée de 3 à 4 semaines consécutives. Les résidences se dérouleront entre septembre et décembre 2024 aux conditions habituelles de résidence à la Chartreuse.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée **au 27 octobre 2023**.

Les candidatures seront examinées par le Comité Mixte France / Fédération Wallonie-Bruxelles, composé de 3 représentants de la Chartreuse et de 3 représentants de la FWB.

Les dossiers de candidature doivent comporter les éléments suivants :

1. Le formulaire de candidature complété (formulaire [disponible ici](#))
2. Une lettre de motivation de 2 pages maximum.
3. Le CV de l'auteur et, pour des projets pluridisciplinaires, celui des artistes associés au projet.
4. Un échantillon du projet qui sera développé en résidence.
5. Une pièce récente.
6. Pour les projets pluridisciplinaires, des éléments techniques (type de salle de travail nécessaire, matériel technique souhaité...)

Critères d'éligibilité :

- Être autrice ou auteur de la Fédération Wallonie-Bruxelles (c'est à dire autrice ou auteur issu de la Fédération ou qui y réside légalement et y exerce son activité principale depuis plus d'un an) ;
- La personne candidate doit avoir déjà été publiée et/ou portée à la scène professionnellement.

Conditions :

- **Les bourses de résidence** octroyées par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service de la Promotion des Lettres et Wallonie-Bruxelles International sont d'un montant de 1500 euros.
- **Les frais de déplacement** (aller et retour Belgique/Avignon) seront pris en charge par WBI à raison de un par résidence individuelle et de deux pour la résidence pluridisciplinaire.
- La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon accueille et héberge les candidats aux **conditions habituelles** de résidence (chartreuse.org/site/la-residence-mode-d-emploi).
- La Chartreuse détermine les dates de la résidence en accord avec les boursiers, selon son agenda.
- À l'issue de la résidence, un exemplaire du travail réalisé à La Chartreuse sera transmis au Secrétariat du Comité Mixte qui s'engage à valoriser les textes écrits en résidence.

Envoi des candidatures :

Les candidatures sont à adresser **par mail pour le 27 octobre 2023** au CED-WB à : info@ced-wb.be